



RAPPORT MORAL JUIN 2020 - MAI 2021



La pandémie de la COVID 19 n'a pas permis de tenir l'assemblée générale 2020 en présentiel et les sujets soumis statutairement à sa décision ont été présentés et votés par courriel et correspondance.

Le field-trial traditionnel sur bécasses de Levier en France auquel sont remis des challenges ASB, de même que celui réservé aux chiens continentaux en Suisse (organisé par le Club suisse du braque du Bourbonnais) n'ont pu avoir lieu pour les mêmes raisons.

Comité

Le comité se compose des quatre membres du bureau

Président:	Enrico Capra
Vice-président :	Yvon Crettenand
Secrétaire :	Manuel Esposito
Caissier :	Andrea Pedrazzini,

et des responsables cantonaux,

Fribourg :	Paul Duchein (par intérim)
Jura :	John Messerli
Neuchâtel :	Henri-Armand Meister
Tessin :	Andrea Pedrazzini
Vaud :	Charles-Louis Rochat
Valais :	Yvon Crettenand

Pour une transition en souplesse le président élu a souhaité débiter son mandat au 1^{er} janvier 2021 et ancien et nouveau présidents ont collaborés étroitement durant l'exercice écoulé.

Modification de la loi fédérale sur la Chasse

Le 27 septembre 2020, le peuple a rejeté à moins de 2% des votes la modification de la LChP. Ce résultat a démontré une fois encore le fossé qui sépare les habitants des villes de ceux des campagnes et montagnes sur la perception de la nature.

Les bécassiers ont participé activement, avec force et conviction, à la campagne pour le OUI aux côtés de ChasseSuisse, Diana Romande et des fédérations cantonales et l'ASB a soutenu son financement à hauteur de Fr. 16'000, tellement conserver la chasse aux oiseaux était vital.

Nous avons eu en face une coalition d'organisations protectionnistes aux très gros moyens financiers et une argumentation idéologique très agressive souvent mensongère.

Ainsi la LChP de 1986 reste en application et la bécasse une espèce chassable dans les cantons latins avec les déclinaisons légales et réglementaires propres à chacun d'eux.

Tant ChasseSuisse, Diana Romande, la FCTI que l'ASB restent en alerte et attentifs aux tentatives de nos opposants de faire interdire ou limiter les chasses traditionnelles par des dépôts de questions et motions auprès des parlements cantonaux.

Membres et finances

Au 31 mars, l'ASB compte un effectif d'environ 230 membres cotisants et dispose d'une fortune de Fr. 23'344.

Défense de la chasse au petit gibier

L'ASB est en contact étroit avec les instances nationales de la chasse qui sont les interlocuteurs reconnus par les services et les autorités exécutives et législatives de la confédération. Nos délégués cantonaux assurent le lien avec leur fédérations et leur mettent à disposition tous les éléments scientifiques utilisables pour le maintien d'une chasse respectueuse et durable.

L'ASB a participé à l'élaboration du dossier dirigé par Diana Romande sur les "Chasses traditionnelles du petit gibier en Suisse romande" dont la traduction en italien a été confiée à Orlando Rosa.

"Projet national bécasse"

La sortie du rapport final a été reportée à plusieurs reprises mais il semble qu'il sera publié en 2021. Il résumera les recherches et informations tirés des données de terrain, recueillies sur le site d'étude du Jura Valdo-neuchâtelois, dont certaines sont inédites.

L'ASB demandera à ce qu'il lui soit présenté par un représentant de l'OFEV lors d'une prochaine conférence en présentiel.

Dans ce document le chapitre qui nous concerne le plus est celui de l'influence de la chasse sur la bécasse indigène (née en Suisse) qui n'a malheureusement été traité à la hauteur de nos attentes.

Sur les 850 échantillons de plume que nous avons récoltés et transmis pour analyse isotopique le seul résultat clair annoncé est que les deux-tiers (67,3%) sont d'origine nordique ou orientale, c'est-à-dire des migratrices au long cours en provenance de régions allant du sud de la Scandinavie à la marge orientale de l'Europe, situées au nord du 55^{ème} parallèle englobant notamment des zones de reproduction de Lituanie, Lettonie, Estonie, Biélorussie et l'ouest de la Russie.

Dans le tiers restant la part d'oiseaux d'origine suisse n'a pas été différenciée de celle provenant de zones de nidification d'Europe centrale, à savoir: Autriche, Hongrie, Roumanie, Moldavie, Allemagne, Tchéquie Slovaquie, Pologne et Ukraine.

A la suite de ce rapport l'OFEV va établir des propositions de mesures de gestion cynégétiques et de recommandations sur l'habitat de la bécasse des bois a destination des services cantonaux de la chasse et des forêts.

En ce qui concerne la première l'élément politique fort est qu'il est acquis que la pratique de la chasse à la Bécasse des bois est compatible avec la conservation de populations nicheuses viables. Des mesures telles que la fixation de PMA (prélèvement maximum autorisé) par jour ou par an seront certainement proposées et nous les soutenons car l'essentiel est de pouvoir continuer à pratiquer avec nos chiens et de conserver les émotions que nous procurent la quête et l'envol de notre "belle" . Son tir et le tableau sont secondaires. L'époque où la notion de "bon chasseur" allait à celui qui prélevait le plus est révolue.

"Chasser le plus possible en tuant le moins possible" (Pierre Malbec- devise du CNB)

Béc@notes

Notre outil de saisie en ligne des données a été utilisé par 65 correspondants, en baisse par rapport à la moyenne de 85 des 20 dernières saisons. Pour ceux d'entre eux qui ne sont pas informatisés nos délégués régionaux se sont chargés de transcrire leurs données papier.

Remerciements

Les soussignés tiennent à remercier très sincèrement leurs collègues du comité qui, tout au long de cette année particulière, les ont épaulés dans la gestion de l'association ainsi que les fidèles correspondants qui ont partagés leurs précieuses informations de terrain.

Enrico Capra & Paul Duchein – mai 2021